





ESPACE 85-Avril 2020

Le dernier repas de Jésus

"Vous mangerez en toute hâte, c'est une pâque pour Yahvé" Ex 12,11

"Prenez, mangez, ceci est mon corps" Mt 26,26

Ces paroles qui précèdent la Pâque juive (la sortie d'Egypte) et la Pâque chrétienne (la mort et la résurrection de Jésus), font référence à un repas et à un départ.

Et nous chrétiens, en ce temps proche de Pâques, sommes-nous privés de ce dernier repas, comme nous sommes privés d'eucharistie tous ensemble depuis la mi-Carême ?

Les Hébreux, en toute hâte, ont mangé l'agneau pascal chacun dans sa maison, en famille, et ont emporté le pain sans levain qu'ils avaient préparé pour pouvoir se nourrir durant sept jours hors de fuite.

Jésus, lui, a "ardemment désiré manger cette pâque avec vous (ses disciples) avant de souffrir" Lc 22,15. Au cours de ce dernier repas, "prenant le pain, il rendit grâces, le rompit et le leur donna... Il fit de même pour la coupe après le repas" Lc 22,19-20. Lorsque Jésus apparaîtra, ressuscité, après cette période si sombre de sa Passion, ses disciples le reconnaîtront à la fraction du pain et ils reproduiront ses gestes comme il l'avait demandé: "Faites cela en mémoire de moi" Lc 22,19. Et ainsi naîtra l'Eglise avec son message d'amour pour le monde.

Les Hébreux, une fois libérés de l'esclavage d'Egypte, auront un désert à traverser durant 40 ans, nourris par la manne, avant d'atteindre la terre promise.

Le Jeudi Saint, Jésus a lavé les pieds de ses apôtres et leur a dit de faire de même entre eux. Le service des frères, au nom du Christ, nous n'en sommes pas privés. Nous déployons toute notre imagination pour savoir comment aider celles et ceux qui en ont le plus besoin. Et sans aller loin, les plus proches de nous, ceux qui sont confinés avec nous, nous nous demandons comment leur venir en aide de la meilleure façon. En étant privés d'eucharistie, et non pas de communion au sens large, parce que les élans spirituels et fraternels sont nombreux, nous rejoignons celles et ceux qui en sont privés pour d'autres raisons. Par exemple dans les endroits les plus reculés d'Amazonie, comme l'a révélé le dernier synode. Ou bien les personnes divorcées remariées ou celles qui ne se sentent pas en règle avec l'Eglise. Mais qui est complètement en règle? Et puis il y a tous ceux qui s'éloignent de la fréquentation de la messe. N'est-ce pas une façon de les rejoindre, par un jeûne qui invite au partage?

Nous vivrons donc Pâques comme nous vivons ces derniers dimanches, sans rassemblement et sans communion au corps et au sang du Christ qui nous sont si chers. Nous continuons à nous nourrir de la Parole de Dieu et à suivre, si possible, depuis un écran ou avec sa radio, une eucharistie célébrée par un évêque ou un prêtre, sans assemblée.

Pâques va bel et bien exister cette année, avec toute sa signification : son sens de départ, de libération. Quelle mer avons-nous à traverser pour être libérés d'un monde oppressant à cause de ses inégalités, de la surconsommation, de la pollution et des épidémies qu'il génère ? Sommes-nous prêts à traverser un désert pour gagner le monde plus juste qui nous est promis ? Désert qui veut dire sobriété et nouvelle organisation où on se souvient des commandements : "Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi..." Ex 20,3.

Sommes-nous prêts à être nous-mêmes le Corps du Christ, nourriture pour un monde qui a faim d'amour ? A être des témoins de celui qui nous dit : "Je suis le Pain de vie. Qui vient à moi n'aura jamais faim" Jn 6,35 ?

Continuons à être solidaires d'une humanité malade, par nos confinements et nos prières, et à nous réjouir du prochain rassemblement où nous pourrons dire ensemble : "Heureux les invités au repas du Seigneur". Bonne semaine sainte.

J-Christophe Cabanis, http://paroissecolomiers.com/edito-avril-2020

DEROULEMENT DE LA SEMAINE SAINTE

Notre évêque propose que les messes du dimanche des Rameaux (10h30), du Jeudi Saint (18h30) et du dimanche de Pâques (11h), soient célébrées au même moment dans tout le diocèse Ainsi P Jean-Christophe et P Théophile célèbreront-ils à ces horaires, en communion avec toute la communauté confinée chez elle...

5 avril: Dimanche des Rameaux

10h30 Messe à la Cathédrale Saint-Étienne, dans les paroissiales et les dans les limites exigées par le confinement.

Dans les circonstances actuelles, on omettra la bénédiction des rameaux. La messe devra donc comprendre le rite pénitentiel habituel.

En revanche, des rameaux peuvent être utilisés dans le cadre d'une célébration domestique. Déposés sur une croix de la maison, les rameaux pourront être bénis plus tard : à l'occasion de la bénédiction de la maison durant le Temps pascal, par exemple.

6 avril: Lundi saint

Intervention de Mgr Robert Le Gall par vidéo et radio diffusion. Nous vous préciserons ultérieurement l'horaire.

9 avril: Jeudi saint

18h30 Célébration de la Cène du Seigneur en la Cathédrale Saint-Étienne, dans les paroisses et les communautés religieuses.

Le rite du lavement des pieds est omis.

10 avril: Vendredi saint

Célébrations domestiques du chemin de croix.

18h30 Office de la Croix en la Cathédrale Saint-Étienne.

11 avril: Samedi saint

21h00 Vigile Pascale en la Cathédrale Saint-Étienne.

12 avril : Dimanche de la Résurrection

11h00 Messe de la Résurrection du Seigneur, en la Cathédrale Saint-Étienne, dans les paroisses et les communautés religieuses.

COVID-19 : Célébrer la Semaine Sainte 2020 à domicile

Cette année, l'épidémie de Covid-19 nous oblige à vivre autrement ces jours saints.

Pour organiser les célébrations domestiques (en famille ou seul), cliquer sur le titre de ce message ou se renseigner auprès des prêtres de la paroisse : P. Jean-Christophe Cabanis (06 71 58 37 81),

P. Jean-Théophile Kouassi (06 19 29 49 44.)

Belle célébration vers Pâques



Lettre ouverte à toi qui es venu chercher un rameau de buis

Tu es venu aujourd'hui pour chercher un rameau de buis. Tu souhaites qu'il soit béni.

Si tu es venu chercher un porte-bonheur ou une protection divine, tu risques d'être déçu. Dieu, en effet, veut notre bonheur mais il nous invite à le bâtir de nos mains.

Mais si tu crois que vivre c'est aimer même si la vie ne t'a pas fait de cadeaux, tu penses que la justice, le respect de l'homme et la solidarité sont des valeurs qu'il faut faire progresser dans notre monde, si déjà tu essaies de regarder ce qui se passe autour de toi, si tu dis bonjour à ton voisin même s'il ne te répond pas, si tu essaies de vivre debout et si tu agis pour que tout homme soit respecté au travail, dans le quartier ou ailleurs.... alors prends ce rameau de bon cœur et garde - le chez toi.

Il te rappellera tout au long de l'année que la vie est plus forte que la mort, comme nous l'a prouvé Jésus, que son message d'amour est à vivre à tous les instants de notre existence.

Ce rameau ne sera pas un porte-bonheur, mais le signe du bonheur que tu t'engages à construire pour toi et les autres avec l'aide de Dieu.

J'en profite pour te souhaiter de bien te préparer à Pâques, cette fête de la vie à cause du Christ ressuscité. Il est encore temps pour toi de t'arrêter, de voir où tu en es avec Dieu et avec les autres, de recevoir le pardon de Dieu qui t'apportera le renouvellement dont tu as besoin comme nous tous. C'est tout le sens du carême qui se termine.

Avec ce rameau, signe de la vie à laquelle tu crois, passe de bonnes fêtes de Pâques et donne du bonheur autour de toi.

Jean Minguet, prêtre paroisse St-Germain de Charonne, Paris XXe http://paroissemacampagne-puymoyen.over-blog.com/article-29842384.html

Jeudi Saint

Tu as donné Ta vie, comme du pain posé sur la table, mis en morceaux et distribué

Pour que chacun, tendant la main et le cœur, puisse en recevoir et s'en nourrir.

Tu as donné Ta vie, comme du vin versé dans la coupe et offert

Pour que chacun, tendant les lèvres et le cœur, puisse en prendre et s'en réjouir.

Tu as tout livré, Seigneur Jésus,

Et dans Ta vie donnée comme du pain, comme du vin,

Le monde entier peut goûter l'amour de Dieu multiplié sans compter pour tous les enfants de la terre ! Nous voici Seigneur, tendant vers Toi nos mains et nos cœurs !

Charles Singer, prêtre du diocèse de Strasbourg http://www.saintcharlestassin.fr/spip.php?article175

PRIERE A MARIE ET COVID19

En ces temps de troubles et d'épreuves causés par le coronavirus, nous nous tournons avec plus de ferveur et d'espérance vers MARIE, notre maman du ciel, afin qu'elle intercède auprès de son fils Jésus.

Par la récitation du chapelet à Lourdes tous les jours à 15h30 avec RADIO PRESENCE (fréquence 97.9) ou <u>KTOTV.COM</u> ou <u>le blog de la paroisse</u>. Soyons tous unis par la prière.

Dieu notre Père, notre créateur et maître de l'univers sois attentif à nos supplications et à nos prières par l'intercession de Marie notre Mère.

La prière à Marie locale reprendra en fonction des consignes futures

En union de prières Maguy Escassut

Messes sur internet

En direct de Pibrac :

Lundi - mercredi - vendredi 18h30. Mardi - samedi 09h30. Jeudi 09h00. Dimanche 10h00

En direct de la grotte de Lourdes : messe 10h00 et chapelet 15h30 en français tous les jours.

En direct de Ste-Marthe : messe du pape François tous les jours à 07h00

A l'écoute des victimes d'abus sexuels dans l'Église.

La Commission Indépendante Sur les Abus Sexuels dans l'Eglise (CIASE) instituée par la Conférence des Evêques de France a organisé une réunion publique le jeudi 28 février à Toulouse. C'est une commission indépendante et pluraliste présidée par Jean-Marc Sauvé vice-président honoraire du Conseil d'Etat pour faire la lumière sur les abus sexuels commis depuis 1950 par des prêtres, des religieux et des religieuses. Sa mission a démarré en février 2019 pour une durée de deux ans.

Nous étions une centaine de participants. Nous avons pu entendre le témoignage poignant de plusieurs victimes qui ont pris la parole devant tout le monde. Femmes et hommes tous/tes ont témoigné du fait que leur vie a été dévastée par ces actes criminels. Certains/nes ont refait surface à l'âge de 60 ou 70 ans après une très longue thérapie. D'autres sont toujours dans le noir.

La commission a lancé le 3 juin dernier un appel à témoignages pour écouter et entendre ceux et celles qui ont souffert personnellement ou qui peuvent témoigner des abus sexuels commis par des prêtres ou des religieux/ses. Tous les témoignages sont recueillis et traités de manière confidentielle ; par téléphone (01 80 52 33 55), par mail (victimes@ciase.fr), par courrier postal : Service CIASE – BP 30132 – 75525 Paris cedex 11.

Site de le CIASE, http://www.ciase.fr

Baptêmes célébrés en mars

CRIOSI Ylhan

Obsègues célébrées en mars

CHANTAL Jean – RAFFY Michèle – MIQUEL Elia – LOPEZ François – MENEN Marie-Elise – DEWASNE Guy – DUPRAT Simone – DARDENNE Fidalma – ESCHER Camille – PEYRIERE Annie – LOJOU Michel – SAGANSAN Janine – JARDEL Christian – LOGIEZ Raymonde